



Le jeudi 24 novembre 2005, le Président Jean-Louis Debré a reçu en entretien Mathieu Kérékou, Président de la République du Bénin, en visite officielle en France. Atteint par la limite d'âge prévue par la constitution et terminant son second mandat présidentiel après son retour au pouvoir en 1996, Mathieu Kérékou a conforté la démocratie représentative dans son pays depuis la conférence des forces vives de la nation en 1990 et l'a aidé à jouer un rôle important dans l'intégration régionale et le développement de la francophonie.

POUR QUE NOS ARMÉES vivent avec leur temps

Des archaïsmes enfin supprimés, des modes de gestion modernisés : l'Assemblée a parachevé la grande réforme du statut des militaires, lancée voici deux ans dans son enceinte. Les députés ont d'abord adopté de manière définitive la **refonte du statut général de 1972, qui**

élargit les droits civils des personnels militaires et favorise leur participation à la vie de la Cité. Puis ils ont entamé le grand débat de rénovation de la réserve et du service de défense. Grâce au travail préparatoire concrétisé par un rapport d'information de Guy Teissier et Jean-Louis Léonard, les députés ont, dès la première lecture, enrichi le projet de texte sur ses points essentiels. Ainsi le dispositif des préparations militaires, dont le caractère désuet pouvait entra-

ver les vocations, a été entièrement modernisé. De même, afin de mieux utiliser l'expérience des anciens militaires de carrière, ceux-ci seront désormais versés dans la "réserve opérationnelle" et non dans la "réserve citoyenne". Enfin les entreprises qui emploient les réservistes sont intégrées dans le schéma comme des partenaires à part entière, en contrepartie d'un raccourcissement des délais d'information. Ainsi, plus réactives et mieux formées, grâce à un allongement des périodes d'activité, les réserves vont désormais pouvoir constituer l'indispensable corps d'appoint qu'appelait la professionnalisation de nos armées.

“Les militaires vont pouvoir mieux participer à la vie de la Cité et vivre avec leur temps”



Europe-Amérique reconstruire UN PARTENARIAT



La guerre froide achevée, comment préserver la relation Europe-États-Unis, indispensable à la stabilité mondiale ? La mission d'information constituée à l'initiative du Président de la commission des affaires étrangères, Édouard Balladur, a, pour traiter cette question, donné une dimension très européenne à ses

travaux. D'abord en conduisant une partie de ses auditions à Berlin et à Bruxelles, auprès de responsables de l'Union et de l'OTAN, puis, au terme de ses réflexions, en formulant **deux séries de propositions, les premières à mettre en œuvre à l'échelle nationale, les secondes à l'échelle communautaire.** Parmi celles-ci, le rapporteur de la mission, Axel Poniatowski, a placé au premier rang la nomination d'un coordinateur européen aux relations transatlantiques, appuyé par la création d'un secrétariat bilatéral commun et permanent, structure qui offrirait la garantie d'un dialogue plus suivi et d'une meilleure conscience, des deux côtés de l'Atlantique, de la profondeur des intérêts communs entre européens et américains.

FRANCE-QUÉBEC

en toute amitié



Si l'aide aux démocraties émergentes est prioritaire dans l'action internationale de l'Assemblée, celle-ci entend également approfondir sa coopération avec des parlements de "vieilles démocraties" partenaires privilégiées de la France. Sur le modèle de la coopération pratiquée de longue

date avec le Bundestag, l'Assemblée a récemment mis un de ses fonctionnaires à la disposition de l'Assemblée nationale du Québec. Cette opération répond à un double objectif. D'une part, ouvrir une nouvelle dimension dans des relations bilatérales, déjà denses, comme en attestent les réunions périodiques de la commission parlementaire France-Québec, les fréquentes visites de parlementaires et les rencontres régulières entre les présidents Jean-Louis Debré et Michel Bissonnet. Il s'agit, d'autre part, de **permettre un "transfert de technologie" entre deux systèmes parlementaires** de cultures juridiques différentes, l'assemblée québécoise présentant la particularité, malgré son enracinement dans la francophonie, d'être organisée sur le modèle britannique.



Afghanistan

L'ASSEMBLÉE À L'AIDE DE la démocratie

Le 19 décembre 2005, le Parlement afghan tenait sa toute première séance, marquant le retour de la démocratie dans ce pays marqué par la guerre. Depuis deux ans, l'Assemblée a été en première ligne du Programme des Nations unies pour le rétablissement d'institutions parlementaires en Afghanistan. Après l'envoi sur place début 2004 d'une mission d'évaluation des besoins, **les sessions de formation des futurs personnels de la "Wolesi Jirga" (chambre basse) par des fonctionnaires de l'Assemblée** se sont succédé tant à Kaboul qu'au Palais Bourbon. Recevant le 4 octobre le Président Karzaï, Jean-Louis Debré pouvait envisager une poursuite active de la coopération entre les deux pays, au service de la démocratie.